



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE DE BONDY

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 19 FEVRIER 2026

RAPPORT N°19/02/26-09

CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE ET MADAME ELISABETE CARDOSO, POUR LA MISE EN PLACE D'ATELIERS, DANS LE CADRE DU PROJET DE REUSSITE EDUCATIVE.

Le Projet de Réussite Educative souhaite mettre en place des actions en partenariat avec Madame Elisabete CARDOSO en qualité de Sophrologue et coach en parentalité.

Cette action, en direction des enfants suivis en parcours individualisés, s'inscrit dans l'accompagnement individualisé mis en place par le DRE. Il s'agit d'animer des ateliers avec pour objectifs d'apporter aux parents et aux enfants des nouveaux outils et techniques de respiration, de visualisation, de relaxation dynamique pour développer les capacités de(s) l'enfant(s) et adolescents, renforcer le lien parent/enfant. Les ateliers permettent de favoriser le bien être de l'enfant à l'école et dans sa famille, de constituer un socle de connaissance visant à réfléchir aux pratiques éducatives et à se saisir des clés proposées pour le quotidien tout en travaillant les problématiques intrafamiliales.

En effet, le PRE s'inscrit dans une approche globale où l'enfant et sa famille s'engagent dans un parcours sécurisé et individualisé. Souvent, les problématiques rencontrées par les familles sont un facteur anxiogène et ne leur permettent pas de prendre de la distance. Aussi, ces ateliers permettront aux enfants de se détendre, retrouver de la confiance en eux et favoriser l'attention, et aux parents de disposer de temps d'échange et de réflexions autour des besoins de l'enfant et des pratiques éducatives.


Les ateliers se dérouleront en semi-collectif avec pour objectifs de

- Alternier des jeux adaptés et des moments de relaxation qui amènent les enfants à puiser en eux des solutions et à connaître mieux leurs ressources
- Aider les enfants à mieux gérer les problèmes rencontrés et les régler par des réponses appropriées, apprendre à se concentrer, à se calmer jusqu'à savoir maîtriser seul les techniques apprises
- Favoriser le bien être de l'enfant à l'école et dans sa famille

Ces ateliers sont proposés pour l'année 2026, au nombre de 20 ateliers de 1H destinés à un groupe de 6 participants maximum à cela s'ajoutent 3 heures dédiées au bilan avec l'équipe du PRE pour un montant de 90 € TTC de l'heure soit un coût total de **2 070 € TTC**.

En conséquence, je demande au Conseil :

- **D'APPROUVER** les termes de la convention à intervenir entre le CCAS et Madame Elisabete CARDOSO, concernant la mise en place de ces interventions,
- **DE M'AUTORISER** à signer ce document ainsi que toutes pièces se rapportant à cette affaire,
- **DIT** que les dépenses en résultant seront inscrites au budget 2026 du Centre Communal d'Action Sociale, dans chacun des chapitres, articles et fonctions concernés.



Stephen HERVE
Président du Centre Communal d'Action Sociale